

Les Échos de **Tourville sur Odon**

**BULLETIN MUNICIPAL
2016/2017**



Sommaire

Le mot du Maire 3
 2016 en images..... 4-5

VIE MUNICIPALE

Commission finances..... 6
 Solidarité 7
 Fête communale..... 8
 Conseil Municipal Jeunes 9
 Ecoles et activités périscolaires 10-11
 Commission travail 12
 L'Orée du Bocage 13
 Dossier : aménagement route de Bretagne 14-15
 Bibliothèque 16
 Le RAM..... 17

VIE ASSOCIATIVE..... 18-19

ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS DE L'ODON .. 20-23

Recensement..... 24
 Nos commerçants..... 25
 Mémento 26
 Formalités administratives 27
 Vos rendez-vous pour 2017 28



Publication :

Robert Michel

Alexandra Bourguignon, Gilbert Debon, Fabienne Mansion, Chantal Moussay, Catherine Régnier

Tirage 500 exemplaires - Dépôt légal : 3ème trimestre 2016

Conception et réalisation :

Imprimerie Caen Repro - Tél. : 02 31 95 27 66 - www.caenrepro.com

ETAT CIVIL 2016

MARIAGES :

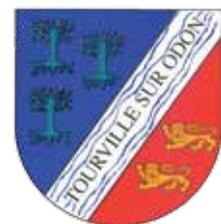
- MARIE Clémence & PELLERIN Jérémy
- PENLOUP Myriam & COLLANGE Quentin
- DUTRAIVE Céline & MOUSSAY Jean-Sébastien

NAISSANCES :

- DUCHENNE Romain
- VIVANT Gabriel
- AZAIEZ Nassim
- PICHOT Enzo
- JOURDAN Jean
- JEANNE Inaya
- LEVÊQUE Célia
- GUÉRARD Emma
- MAZOUZI Hani
- DAVIS Clémentine
- BOYE Atoumane-Jacob

DECES :

- CHARTRAIN Michel
- FAGUAIS Louis
- FIANI Michel



Le mot du maire

Nous avons fait le choix en 2013 de rejoindre la Communauté d'Agglomération de Caen la mer et de bénéficier des compétences organisées à l'échelle intercommunale telles que les transports, enlèvement des déchets, assainissement et politique du logement, ce qui a été très favorable pour la commune. Au 1^{er} janvier 2017, l'agglomération regroupera deux nouvelles intercommunalités et 50 communes. Elle se transformera en Communauté Urbaine pour exercer des compétences nouvelles dont la voirie pour toutes les communes, compétence que nous avons décidée de maintenir en intercommunalité suite à la fusion entre la Communauté de communes et Caen la mer. Seront également intégrés au 1^{er} janvier tout le cycle de l'eau et les Plans locaux d'Urbanisme.

Vous conserverez les mêmes liens de proximité avec la commune qui pourra rester un point d'entrée de vos démarches et saura si nécessaire les orienter.

Le réaménagement de la partie centrale de la route de Bretagne a été réalisé avec la création de places de stationnement devant les commerces. Une opération assurée par Caen la mer dans le cadre de notre transfert de voirie. Cette première phase permet de concrétiser un vrai centre bourg au niveau des commerces de la route de Baron à la rue du château. C'est désormais une zone 30 avec la mise en place de 2 arrêts bus en accessibilité, c'est-à-dire aux normes. Nous espérons que ce nouvel espace facilitera vos allées et venues chez les commerçants et rendra plus convivial votre déplacement dans le Cœur de bourg.

En ce qui concerne l'urbanisation, le projet situé au nord de la route de Bretagne « *L'Orée du Bocage* », progresse fortement. Sur les 38 lots, correspondant à des projets

de pavillons, 29 permis ont été déjà transmis au service instructeur et près de la moitié sont déjà délivrés. En conséquence, les premières maisons pourraient se construire en tout début d'année prochaine.

La réalisation des deux macros lots prévus au centre et au nord de la parcelle pour accueillir une vingtaine de logements locatifs aidés, en accessibilité, adaptés ou adaptables à un « *usage Séniors* » ont été confiés à Logipays. Ce projet reste en attente des aides de l'état. La parcelle située à l'entrée de ce lotissement, d'une surface d'environ 1400 m² est propriété de la commune. Sur cette parcelle, notre projet de regrouper les activités médicales et paramédicales de la commune reste d'actualité.

Nous souhaitons cette année aborder le projet de mise en état de notre église du XII^{ème} siècle, fermée depuis 2001, seul patrimoine et marqueur identitaire de la commune. Les deux diagnostics effectués nous indiquent que des travaux sont réalisables. Une évaluation du coût financier est à l'étude. Ensuite le conseil se prononcera sur un éventuel échéancier de programmation de ces travaux.

Le Conseil municipal a décidé à l'unanimité de procéder à la révision du Plan Local d'Urbanisme datant de 2008. Cela nous permettra d'intégrer les évolutions législatives en matière d'urbanisme et de garder la main sur notre avenir.

Nous gardons toute notre ardeur et poursuivons tous les projets destinés à améliorer la qualité de vie des Tourvillais. L'équipe municipale souhaite pour 2017, à chacun d'entre vous joie et bonheur et surtout confiance dans l'avenir. Bonne et heureuse année à tous.



Robert MICHEL
Maire de Tourville-sur-Odon

2016 en images



VŒUX 2016



FLEURISSEMENT

La Municipalité a souhaité en 2015 récompenser les habitants qui contribuent à l'embellissement de Tourville-sur-Odon en fleurissant leurs jardins, balcons, fenêtres ou pas de porte. La remise des lots a eu lieu lors des vœux du Maire le 15 janvier 2016. Ont été retenus :

- 1er : Mme BAZAN Françoise, route de Bretagne
- ex-aequo en 2e et 3e position : M. et Mme BAUDAIS, rue des Geais et M. et Mme GALAIS, rue des Borderers.



DÉPART EN RETRAITE D'AGNÈS HAVARD

De nombreuses personnes étaient présentes vendredi 29 janvier pour souhaiter une longue et heureuse retraite à Agnès HAVARD, bibliothécaire. Elle a été recrutée le 1er mai 2002 en tant qu'agent d'animation. Cette date correspond à la création de notre cœur de bourg et de notre nouvelle bibliothèque. Elle a su développer et animer ce lieu de rencontre. Elle est remplacée par Justine EMILE.



BOULANGERIE LE FOURNIL DE L'ODON

Depuis le 30 août, Elodie et Florent ont le plaisir de vous accueillir du mardi au samedi de 6h45 à 20h sans interruption et le dimanche de 6h45 à 13h. Fermeture le lundi.



LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le 21 décembre 2015, les jeunes du CMJ ont offert un goûter avec animations aux Aînés de notre commune.





FORUM DES ASSOCIATIONS
Salle polyvalente, le 3 septembre 2016



BIBLIOTHÈQUE
En janvier 2016 Justine EMILE a pris ses fonctions à la bibliothèque municipale. Elle remplace Agnès HAVARD, partie en retraite.



CONSEIL MUNICIPAL JEUNES
Collecte de jouets et de vêtements.



Participation du CMJ aux commémorations du 8 mai et du 11 novembre 2016

Commission finances

R. Michel, Maire

COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Fonctionnement

Recettes : Nos recettes de fonctionnement diminuent et la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) a baissé de 5,5% en 2015. La situation globale en 2015 reste néanmoins identique grâce à des participations supplémentaires pour des contrats d'aide à l'emploi et à des produits exceptionnels.

Dépenses : La part importante des dépenses pour la commune reste celle qui est fixe et que l'on peut difficilement réduire, avec un poste, charges de personnel, qui représente près de 50% de nos dépenses et qui augmente en moyenne, dans toutes les collectivités. Les dépenses de fonctionnement sont restées pratiquement stables depuis 2012 suite à des efforts importants et la tendance a pu se poursuivre en 2015 grâce à l'embauche occasionnelle de personnel bénéficiant d'aides à l'emploi.

Investissement

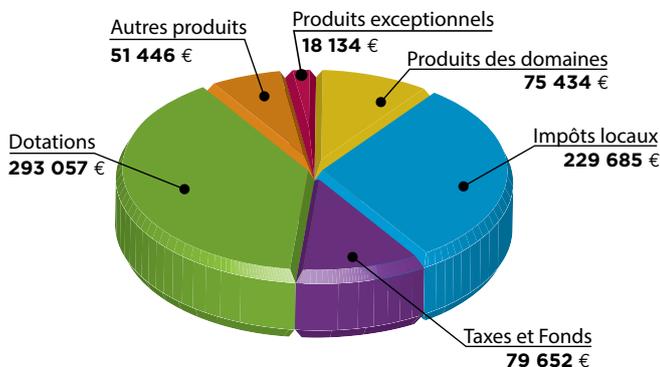
Des travaux de réfection de plusieurs logements, qui ne pouvaient plus être remis en location vu leur état, ont eu lieu en 2015 pour 50.421 €.

Il n'a pas été possible de renégocier auprès de la banque, l'emprunt de la boucherie datant de 2012 (120.000 € de Capital restant dû). Nous l'avons donc en totalité remboursé et repris un emprunt du même montant auprès d'un autre établissement financier, ce qui a permis de passer d'un taux de 4,46% à 1,74% ce qui nous apportera un gain financier significatif pour les 12 années de remboursement restantes.

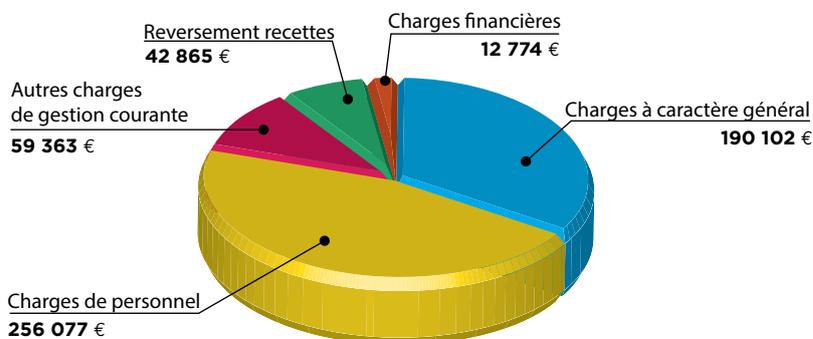
Conclusion

Notre situation actuelle reste très convenable mais les marges de manœuvre risquent d'être de plus en plus réduites. La situation de 2015 était très particulière, ce qui nous a permis de maintenir un excédent réel de l'exercice en fonctionnement de 186.226 €. Un déficit de 109 441 € en investissement permet néanmoins d'alimenter pour 2016, un report positif de 76 786 €. L'effet de ciseau déjà présent (baisse des recettes de l'état et augmentation des charges) risque de devenir à moyen terme extrêmement pénalisant pour la commune. Le conseil municipal compte sur l'élargissement des bases foncières avec les constructions neuves pour maintenir les capacités d'investissement de la commune sans modifier les bases fiscales actuelles.

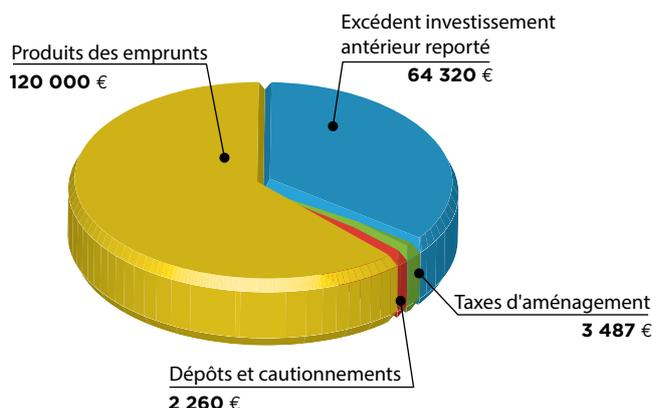
RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2015



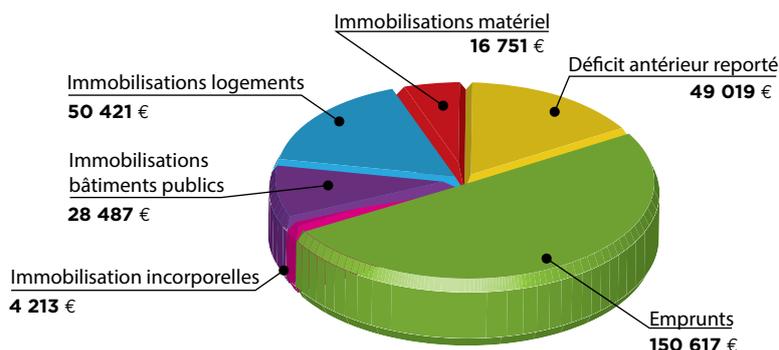
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2015



RECETTES D'INVESTISSEMENT 2015



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2015



Solidarité

F. Mansion, adjointe au maire chargée de l'animation, de la jeunesse, des affaires culturelles et sociales

Centre Communal d'Action Sociale



Le CCAS a, en outre, comme mission obligatoire l'instruction des demandes d'aide sociale et transmission des dossiers, pour décision, à l'autorité compétente.

Autre mission qui nous tient particulièrement à cœur, c'est l'aide aux personnes âgées, handicapées ou en situation de précarité qu'il



s'agisse de jeunes, de familles ou de retraités. Si vous-mêmes ou si vous connaissez des personnes en difficulté, n'hésitez pas à nous contacter. Chaque membre est tenu à la plus stricte confidentialité.

Le CCAS a également un rôle d'animation envers les Aînés de la Commune. A ce titre,

comme les années précédentes, le traditionnel repas des Aînés a eu lieu le 20 novembre dernier. Les doyens de la Commune, Mme Renée SAVARY, 94 ans et M. Marcel GIROUARD, 86 ans, étaient présents.

Mission Locale

La mission locale est un organisme qui aide les jeunes de 16 à 25 ans, qui ne sont plus scolarisés, à s'insérer dans la vie professionnelle et sociale. Les jeunes seront :

- informés sur les possibilités de formation, de travail, de logement et de soins
- orientés et accompagnés dans la réalisation de leur projet d'insertion professionnelle.

Permanence sur rendez vous tous les mardis après-midi en mairie de Mouen - 02 31 15 31 95

Téléassistance

POUR LE MAINTIEN À DOMICILE DES PERSONNES ÂGÉES.

La sécurité des personnes âgées est une préoccupation pour les familles qui vivent loin d'elles. La téléassistance contribue à rassurer l'entourage qui peut être contacté à tout moment en cas de besoin.

La municipalité a signé, avec PRESENCE VERTE, service de téléassistance, une convention permettant aux abonnés de bénéficier d'une réduction des frais de dossier et d'installation.

Renseignements en mairie



ADMR

**L'ADMR vous propose
sa gamme de services**

Aide à l'entretien du logement et du linge, garde d'enfants, aide à la personne, action socio-éducative, garde de jour et de nuit, livraison de repas à domicile..

Prise en charge et réductions d'impôts possibles selon la législation en vigueur.

Contact :
ADMR du GRAND ODON
70, Allée Jacques Prévert
14790 Verson - 02 31 26 58 53
admrdugrandodon@orange.fr
www.admr.org

Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30 (fermé le jeudi après-midi)

Antenne Solidarité

Mise en place d'une « **Antenne Solidarité** » pour les 8 communes de la Paroisse Sainte Monique de l'Odon dont Tourville, destinée aux personnes confrontées à la solitude ou à toutes difficultés de la vie quotidienne. C'est un lieu d'écoute et de paroles convivial autour d'un goûter permettant également des échanges de service, sorties culturelles, pique-nique, repas de Noël.

Rencontre tous les premiers mercredis de chaque mois à 14h à la Salle du Presbytère de Verson.

Contact : Marie-Thérèse MICHEL - 02 31 80 61 26



Fête communale - 19 juin 2016



Fête Traditionnelle dans la commune, fête familiale et conviviale

Cette année une exposition photos (Tourville hier et aujourd'hui), peintures et sculptures a eu lieu dans la salle polyvalente.



Après l'apéritif offert par la Municipalité et le pique-nique pris en commun, de nombreux jeux étaient organisés.

Aurore Lejemtel et ses musiciens du groupe « MISS JACK » ont animé l'après midi.

La structure gonflable a ravi les petits.

L'animation « barbe à papa » a remporté un vif succès.

Le CMJ a proposé une pesée de panier garni dont les bénéfices seront reversés à une association caritative.

L'ASLO et le Club de l'Amitié ont également participé en proposant la vente de boissons et de crêpes.

Tous ont passé un agréable après-midi.



Conseil Municipal Jeunes - CMJ

F. Mansion, adjointe au maire chargée de l'animation, de la jeunesse, des affaires culturelles et sociales

Toujours aussi dynamiques et présents, les jeunes du Conseil Municipal Jeunes ont participé à la vie de la commune.



Le CMJ lors des Vœux de la Municipalité le 15 janvier 2016



Lors des commémorations du 11 novembre, les jeunes du Conseil Municipal Jeunes se sont vus remettre un tee-shirt par l'Union Départementale des Anciens Combattants pour leur participation aux manifestations.



Dans le cadre de la journée de l'environnement, le Conseil Municipal Jeunes a organisé, le 4 juin dernier, une opération nettoyage de la commune.



Chant pendant le goûter des Aînés offert par les Jeunes.

Carnaval des écoles - 23 avril 2016



Ecoles et activités périscolaires

M.-C. Lévêque, adjointe au maire chargée des affaires scolaires

Temps d'activités périscolaires (TAP)

La réforme des rythmes scolaires 2014, vise à mieux répartir les heures de classe sur la semaine, à alléger la journée de classe et à programmer les enseignements à des moments où la faculté de concentration des élèves est la plus grande. De ce fait, les élèves peuvent accéder à des activités sportives, culturelles, artistiques qui contribuent à développer leur curiosité intellectuelle et à renforcer le plaisir d'apprendre et d'être à l'école. Il revient aux communes d'organiser et de financer ces activités.

Dans ce cadre, la commune de Tourville-sur-Odon, s'est efforcée de respecter ces objectifs en mettant en œuvre les activités périscolaires en concertation avec les enseignants et les parents d'élèves. Ainsi, elles se déroulent les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 13h30 à 14h15 et sont proposées gratuitement à tous les élèves. Les activités périscolaires ne sont pas obligatoires et nécessitent donc une inscription.

Pour l'année scolaire 2016-2017, 100 % des élèves y participent, soit 102 enfants de la grande section (5ans) au CM2 (10 ans). Quant aux petites sections (3ans) et moyennes sections (4 ans), leur temps de repos est respecté, ils continuent à faire à la sieste. 7 groupes ont été constitués de 12 à 16 élèves. Les activités, se déroulent dans les locaux des établissements du primaire.

Soucieuse d'offrir aux enfants ouverture, diversité et découverte, la municipalité a sélectionné des activités diverses et variées suivantes :

Eveil musical



Chant et découverte des rythmes
Alexis CODINOT : les lundis et mardis
Hall de l'école élémentaire

Comédie musicale



Chant, danse et interprétation
Stéphanie SIBILLE : les jeudis et vendredis
Hall de l'école élémentaire

Yoga



Détente et respiration
Stéphane FRANCOISE intervient tous les jours
Salle de motricité de l'école maternelle.

Découverte Nature



Sensibilisation à l'environnement et jardinage
Thibault DESVIGNE ou Emmeline TCHERNOBAESS intervient tous les jours
Petite cour de l'école élémentaire ou dans le réfectoire des enseignants selon la météo

Malle aux idées



Travail manuel en lien avec les événements du calendrier
Véronique MORAND intervient tous les jours
Salle de langue de l'école élémentaire

Cirque

Jonglage, équilibre, motricité
Victor EWIG Intervient tous les jours
Salle communale

Ludothèque

Apprentissage des règles, du jeu en équipe et de la stratégie.
Annyse CHOIN : les lundis, mardis et jeudis
Bibliothèque de l'école élémentaire

Bibliothèque

Lecture d'histoires
Coralie BAZIN : les vendredis
Bibliothèque de l'école élémentaire

Temps libre

Récréation
Isabelle DUCHEMIN intervient tous les jours
Cour de l'école élémentaire ou cantine selon la météo

Ecole élémentaire

L'école élémentaire a bénéficié de l'ouverture d'une 4ème classe à la rentrée 2016. Pendant l'été des travaux ont permis de remettre en état une salle classe qui n'était plus utilisée pour l'enseignement. L'établissement a accueilli Mme MULLER et M. GUIBE qui se partagent cette nouvelle classe. 85 élèves sont inscrits dans l'établissement. Les élèves vont cette année travailler sur l'espace et le système scolaire. En mai 2017, tous les élèves de l'école partiront en classe de mer. Ce sera l'occasion d'étudier les marées et l'influence de la lune. A cette occasion, ils feront une visite de Ludiver (planétarium).

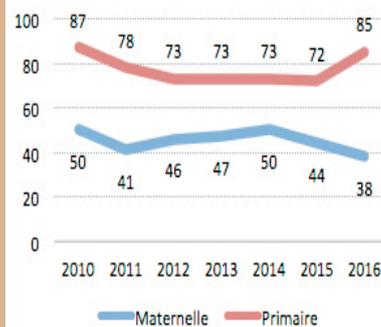
Directrice : Marie-Christelle FAVRAY
Rue de la Haute-Croix – tél. : 02 31 80 96 60
Courriel : ce.0140629h@ac-caen.fr

Ecole maternelle

L'école maternelle, quant à elle, voit ses effectifs baisser. Elle accueille cette année 38 élèves sur deux classes. Nous espérons que le nouveau lotissement « l'Orée du bocage » permettra dans l'avenir de maintenir ces deux classes. Nos petits écoliers travaillent cette année autour des 4 éléments : feu, air, terre et eau.

Directrice: Catherine BLONDEL
30 routes de Bretagne – tél. : 02 31 80 63 10
Courriel : ce.0141973u@ac-caen.fr

Evolution des effectifs



Garderie : 02 31 80 99 79

En moyenne, 25 élèves fréquentent la garderie dont 10 maternelles. L'effectif se maintient.

Cette année, le personnel d'encadrement des enfants bénéficiera d'un recyclage aux gestes de premier secours.

La garderie est ouverte, les jours scolarisés uniquement : le matin de 7h30 à 8h50, le soir de 16h30 à 18h30 et le mercredi de 12h00 à 13h00.

Un service d'accueil est assuré par la Mairie en cas de grève.

Tarif 2016/2017 pour la garde d'un enfant (les tarifs seront revus au mois de janvier et appliqués en septembre 2017)

- Le matin seulement : 2.05 €
- Le soir ou le mercredi midi seulement : 2.40 €
- Le matin et soir ou le matin et midi : 3.39 €
- Dépassement d'heure : il sera demandé 1 € par tranche de 5 minutes dépassées après 18h30 et après 13h00 le mercredi midi.

**Restaurant Scolaire : 02 31 80 99 79**

Cette année, 80 demi-pensionnaires, dont 20 maternelles mangent à la cantine. Tout comme la garderie, le service est assuré par le personnel municipal. La société RESTECO assure la préparation et la livraison des repas en liaison froide. Les menus proposés sont équilibrés et variés. Ils sont disponibles sur le site Internet de la commune :

<http://tourvillesurodon.fr/ecole.html>

Pour toute annulation de repas, appeler avant 9h00 le vendredi précédent (vous pouvez laisser un message sur le répondeur).

Tarifs 2016/2017 (les tarifs seront revus au mois de janvier et appliqués au mois de septembre 2017)

- 1 enfant habitant la commune : 3.73 €
- 2 enfants et plus habitants la commune : 3.21 €
- 1 enfant habitant hors commune : 5.30 €
- 2 enfants et plus habitants hors commune : 4.54 €
- Repas exceptionnel ou commandé hors délai : 6.27 €



Commission travaux

G. Debon, adjoint au maire chargé des travaux

CHAQUE ANNÉE LA MUNICIPALITÉ RÉALISE DES TRAVAUX DE VOIRIE ET D'EMBELLISSEMENT

REALISATIONS 2016

- Enrobé chemin piétonnier descente au Val d'Odon



Personnel communal, voirie et espaces verts

- Espace ancien presbytère : retrait de 4 garages avec désamiantage et remplacement de la toiture en bac acier des 3 garages restants.
- Rejointage et réfection du mur.
- Mise en place d'un coupe vue entre le terrain de tennis et le square de jeux à côté de l'école maternelle.
- Ecole primaire : installation d'un système d'alarme, remise en état de la 4^{ème} classe suite à la création d'un poste.
- Salle polyvalente : réfection en peinture de l'entrée, installation de projecteurs extérieurs permettant une sortie sécurisée, détecteurs de présence dans les toilettes.
- Nettoyage des transformateurs électriques.
- Distribution de compost.



Travaux espaces verts



Nettoyage du transformateur

PROJETS 2017

- Remplacement de tables et bancs à l'espace détente du Val d'Odon.
- Installation d'un banc supplémentaire auprès des jeux et du terrain de pétanque.
- Jeu sur ressort à remplacer.
- Marquage sur terrains de basket et de hand à l'espace détente.
- Buts de hand à grillager.
- Poursuite de l'embellissement de la commune par le fleurissement et les illuminations de Noël.



Distribution de compost

Lotissement "L'Orée du Bocage"



C'est un lotissement développé par la société NEXITY, situé à la sortie Ouest de TOURVILLE SUR ODON.

PRINCIPE D'AMÉNAGEMENT :

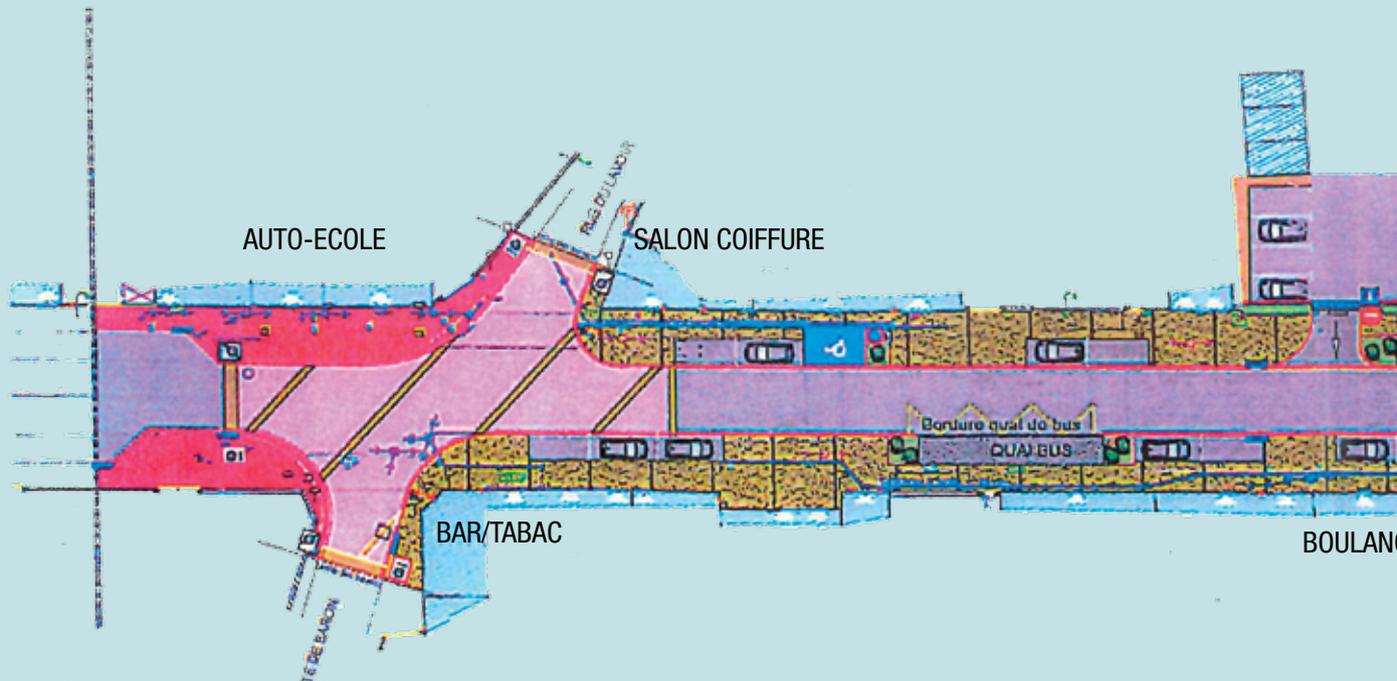
Un "Cœur de Quartier" organisé de part et d'autre d'une voie primaire de desserte (largeur 5,00 m) bordée :

- à l'ouest, d'un mail (espace public structurant) se prolongeant jusqu'à la limite nord du projet et s'ouvrant sur la campagne découverte,
- à l'est, d'une zone d'habitat intermédiaire, notamment destinée à recevoir des logements dont l'usage sera adapté et adaptables aux personnes âgées.

Deux zones d'habitat individuel encadrant le "Cœur de Quartier" et desservies chacune par une voie secondaire (largeur 4,00 m) se terminant en impasse sur une placette destinée à assurer le demi-tour des véhicules de secours et de ramassage des ordures ménagères.



Aménagement Route de Bretagne parti



Etats des lieux

- Stationnement insuffisant et difficile
- Absence d'aménagements pour personnes à mobilité réduite.
- Trottoirs en mauvais état et bordures trop hautes
- Réseaux vétustes à remplacer
- Mobilier urbain et signalisations à revoir
- Aspect visuel trop minéral et ne marquant pas la centralité
- Eclairage insuffisant

Objectifs

- Réduire la vitesse
- Adapter cette partie de chaussée aux personnes à mobilité réduite
- Améliorer la circulation des piétons
- Réaliser une vraie centralité urbaine pour favoriser l'animation et les rencontres
- Rendre la commune plus attractive
- Mettre aux normes les arrêts bus
- Améliorer le stationnement.
- Ajouter des plantations et de la verdure

Programmation des Travaux

Phase 1 : Restructuration des réseaux d'Eaux Usées et d'Eau Pluviales
Du 5 octobre 2015 au 15 décembre 2015

Phase 2 : Aménagement trottoirs, parkings, voirie et passage Fibre
Du 25 janvier au 15 avril 2016

ie centrale



Détails des travaux réalisés

- **Travaux sur réseaux d'eaux usées et d'eau pluviales** : ouverture de tranchées, pose de conduites, reprises de branchements, chemisage de réseaux, diagnostics, by-pass de refoulement provisoire, essais, réfection trottoirs et chaussée. Travaux délicats suite importants encombrements de concessionnaires (différents réseaux souterrains).

- **Aménagement trottoirs, parkings, voirie et passage Fibre** :

- Libération des emprises et dépose du mobilier.
- Décroutage des trottoirs
- Coulage des bordures
- Pose des caniveaux et des regards
- Réalisation de trottoirs en béton désactivé
- Mise en place d'enrobés rouges et noirs sur certains trottoirs
- Réalisation des stationnements
- Pose de l'éclairage public
- Installation fourreaux de Fibre Optique
- Rabotage et reprofilage de la chaussée
- Pose de l'enrobé de chaussée
- Pose de panneaux et mobiliers
- Marquage au sol
- Plantations et engazonnement

Coût et Financement

Le coût Global des travaux est de **466 000 euros HT**.

RÉPARTITION DU FINANCEMENT

Conseil Départemental :

30.940 € HT (pour le tapis de chaussée)

Communauté d'agglomération Caen la mer : **435.060 € HT** dont :

- 208.500 € HT pour la partie assainissement (EU & EP)
- 6.650 € HT pour la rénovation de l'éclairage public
- 31.500 € HT au titre des transports
- 188.410 € HT au titre de la compétence voirie transférée à Caen la mer

La bibliothèque

J. Emile, bibliothécaire

Françoise (bénévole), Monique (bénévole absente sur la photo), Coralie et Justine vous accueillent à la bibliothèque



Cette année, votre bibliothèque municipale a accueilli deux auteurs

- **Dorothée Lizion, auteure locale de romans policiers, est venue présenter aux lecteurs son dernier livre "Rouille sang" le vendredi 22 avril.**

Ce roman historique qui se déroule dans un village minier normand du XVI^{ème} siècle fait suite à Précieux cadavres paru en 2012 et présenté par l'auteure à la bibliothèque en 2014.

Il a reçu le prix *Ça m'intéresse Histoire 2016*.

Une quinzaine de personnes a participé à cette rencontre et a posé de nombreuses questions à Dorothée sur son travail d'écrivain et les his-



toires qu'elles nous relate.

- **Dans un tout autre genre, Marie-Christelle De Saint-Denis, auteure locale également, est venue présenter Les liens, troisième tome de sa série fantasy "Le Royaume originel".**

Une dizaine de lecteurs a plongé dans cet univers merveilleux et a découvert ou redécouvert l'extraordinaire destin d'Amilys d'Abondance, princesse du Royaume de Sèves.

Partage et convivialité étaient au rendez-vous !

DU NOUVEAU À LA BIBLIOTHÈQUE !

Au mois de juin, nous avons mis à disposition des lecteurs de nouveaux supports : une tablette Samsung et un Ipad. Ces deux tablettes numériques sont désormais consultables sur place.

Mercredi 29 juin, les enfants ont joué à de nombreux jeux numériques téléchargés pour l'occasion.

JEUX D'HALLOWEEN

Pour Halloween, les monstres ont envahi la bibliothèque. Anelyse Choin, ludothécaire, a proposé à une trentaine de personnes des jeux de société sur les fantômes, sorcières et autres êtres étranges. Pour clore l'après-midi, nous



avons dégusté une brioche et partagé un verre de l'amitié.

LECTURES POUR LES ENFANTS :

Racontines : Samedi 29 octobre, sept enfants de moins de 3 ans sont venus écouter les histoires de bêtes et de monstres.

Grandes histoires : mercredi 2 novembre, c'est une dizaine de grands, de 3 à 6 ans, qui ont participé à ce moment de lecture.

D'autres séances sont prévues à chaque vacances scolaires.

Les prochaines parleront de Noël :

Racontines : samedi 17 décembre,

Grandes histoires : mercredi 21 décembre.

L'ÉCOLE À LA BIBLIOTHÈQUE

Comme chaque année, la bibliothèque a accueilli les classes des écoles maternelle et élémentaire de Tourville-sur-Odon. Entre chaque période de vacances, les élèves ont découvert les collections et lors d'animations autour du livre.

Nous avons également participé au prix littéraire des Incorruptibles, concours national ludique qui donne pour défi aux enfants de lire des ouvrages sélectionnés et de voter pour leur préféré.

Durant toute l'année scolaire, les classes de l'école élémentaire ont lu les livres de la sélection correspondant à leur niveau puis sont venus voter à la bibliothèque.

Samedi 17 décembre à la salle polyvalente, la bibliothèque a proposé un spectacle de contes du monde pour les enfants de 2 ans et plus, avec Lorraine Ollagnier de la Compagnie En faim de conte.

NOUVEAUTE A LA BIBLIOTHEQUE A PARTIR DE JANVIER 2017

La boîte numérique est un service proposé par la Bibliothèque du Calvados, dont nous sommes partenaire.

Ce service permettra aux lecteurs d'accéder à de nombreuses ressources numériques :

- la médiathèque numérique : films, documentaires, séries et magazines en VOD,
- le kiosque : plus de 800 magazines,
- la formation avec Tout apprendre (soutien scolaire, cours de langues, formations en ligne à la bureautique et au multimédia, code de la route, cours de musique, modules de développement personnel),
- la musique avec 1DTouch,
- les livres numériques.

Pour accéder à ces ressources, les usagers devront s'inscrire auprès de la bibliothèque et disposer d'un support numérique (ordinateur, tablette, smartphone).

Pour tout savoir sur la boîte numérique, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'équipe de la bibliothèque.

Une réunion d'information est prévue courant janvier 2017.



L'ATELIER INFORMATIQUE

Depuis plusieurs années, la bibliothèque municipale de Tourville sur Odon vous propose des cours d'initiation ou de perfectionnement à l'informatique assurés par un professionnel, Christopher Stonham.

Cette année, nous renouvelons ce service et vous proposons une nouvelle organisation : des séances thématiques de 50 minutes à la carte !

18 personnes se sont inscrites aux différents modules qui aborderont des sujets variés : l'achat et la vente en ligne, Windows 10, les réseaux sociaux, les tablettes numériques, etc. "



Le Relais Assistants Maternels (RAM)

H. Delauney-Mary, animatrice



Le Relais Assistants Maternels, structure implantée à Tourville-sur-Odon depuis 2007, est un service cofinancé par Tourville-sur-Odon, Mouen et Verson, par la Caisse d'Allocations Familiales et le Conseil Général du Calvados mais également par la Mutualité Française Normandie qui en est aussi le gestionnaire.

Le RAM est un établissement « multi-casquette » à destination des assistant(e)s maternel(le)s des 3 communes, de leurs parents employeurs, des enfants accueillis chez ces professionnel(le)s de la petite enfance et aussi des gardes à domiciles recruté(e)s sur le territoire.

Le Relais répond à ces 4 missions dont la mission « d'observation » a été plus particulièrement mise en avant depuis la lettre circulaire CNAF de 2011 :

- participer à une fonction d'observation des conditions locales d'accueil du jeune enfant
- organiser un lieu d'information, d'orientation et d'accès aux droits pour les parents, les professionnels ou les candidats à l'agrément
- animer un lieu où professionnels de l'accueil à domicile, enfants et parents se rencontrent,

- s'expriment et tissent des liens sociaux
- contribuer à la professionnalisation de l'accueil individuel

Les activités du Relais :

Les ateliers d'éveils sont plébiscités par une bonne partie du public, majoritairement des assistant(e)s maternel(le)s et les enfants qui sont accueillis car les parents sont, généralement, au travail aux heures d'activité.

En effet, deux heures sont réservées de 9 h 30 à 11 h 30 le mardi à Mouen - salle des Associations, le jeudi à Verson- salle des Anciens Combattants et le vendredi - salle de Réunion Communale à Tourville-sur-Odon.

Les activités semi-dirigées sont, la plus part du temps, animées par l'animatrice de Relais. Educatrice de jeunes enfants de formation, elle met en place des activités, des jeux, de l'art plastique... en adéquation avec l'âge des tout-petits qui viennent le matin.

Quelques intervenants sont là à l'année :

les bibliothécaires des communes, un licencié de judo (fin 2016, celui-ci est parti, les séances

auprès des tout-petits sont annulées pour le moment). D'autres sont recrutés de manière ponctuelle pour des activités comme des ateliers patouille avec Sandie LECLERE... Il existe des partenariats annuels avec les écoles maternelles sur le mois de juin pour préparer l'entrée à l'école des plus « grands » du Relais ainsi qu'avec le Centre de Loisirs de Verson en juillet.

Des sorties (plage à Courseulles sur Mer, à la base de Loisirs du Locheur) complètent ponctuellement les activités proposées afin de donner l'occasion au public de découvrir ou redécouvrir l'extérieur de manière collective.

Des soirées à thèmes, organisées à raison d'une fois par mois environ, traitent des sujets aussi bien sur la santé et l'éducation du jeune enfant (« Plaisir de Jouer, plaisir de bouger » avec le Dr VILQUE), que sur le statut et le métier des assistants maternels (échange des pratiques professionnelles, accompagnement des épreuves du CAP Petite Enfance). Ces rendez-vous mensuels participent, sur la durée, à la professionnalisation des assistants maternels.

Pratique :

L'animatrice, Hélène DELAUNEY-MARY, vous reçoit :

- Sans rendez-vous : le mardi de 13h30 à 16h15
 - Sur rendez-vous : le jeudi de 13h30 à 17h30,
 - le vendredi de 13h30 à 16h00,
 - un samedi matin par mois, de 9h00 à 11h00.
- Service gratuit.

Vous avez une question ?

N'hésitez pas à appeler !

Contact : Hélène Delaunay-Mary

02 31 77 18 97

Relais Assistants Maternels

Rue du Château - 14210 Tourville-sur-Odon

Courriel : ram.rivesdelodon@orange.fr

Contre les cambriolages, ayez le bon réflexe !

QUELQUES CHIFFRES :

- 80 % des cambrioleurs passent par la porte ou la fenêtre
- un cambrioleur abandonne après 5 minutes vaines
- 50 % des cambriolages ont lieu pendant les vacances
- 8 vols sur 10 ont lieu entre 10h et 12h et 14h et 16h
- la plupart des cambrioleurs agissent en l'absence des propriétaires
- parce que cela n'arrive pas qu'aux autres

QUELQUES RÉFLEXES A AVOIR :

LA RÈGLE DES 3 « S »

Sécuriser son habitation : portes et fenêtres fermées, même si absence de courte durée, éviter les signes attestant de l'inoccupation du logement (courrier, répondeur, entretien végétation ..), ne pas laisser entrer des inconnus, ne pas laisser d'objets ou argent visibles, identification claire du numéro de l'habitation pour faciliter le travail des services de gendarmerie.

Surveiller l'environnement proche : demander à un voisin de confiance de surveiller son habitation en cas d'absence, signaler ses

dates d'absence prolongées à la brigade de gendarmerie. Des passages pourront être effectués par les patrouilles.

Signaler toute présence suspecte : signaler en composant le 17, les véhicules et individus qui semblent se livrer à un repérage des lieux, donner si possible des éléments précis d'identification (plaques d'immatriculation, tenue vestimentaire, type et marque du véhicule..)

ANIME TES VACANCES - Verson F. Girard, directeur



Ce sont ceux qui le vivent qui en parlent le mieux !

Depuis un certain nombre d'années, nous vous informons du quoi, comment, où, avec qui, de quelle manière, à quel prix, à quel âge... fonctionne Anime Tes Vacances. L'enfant naquit de la monotonie aussi afin de mettre en éveil votre curiosité concernant le service jeunesse, avons nous demandé aux familles de témoigner de leur vies au sein d'Anime Tes Vacances.

Bonjour Fabrice,

Voilà ci-dessous notre modeste témoignage en espérant qu'il vous sera utile.

Dans la famille : Youna 14 ans et Colin 12 ans vont à ATV depuis plusieurs années.

"Nous sommes contents d'y retrouver nos copains, de choisir les activités : le sport, le bricolage, les jeux collectifs, les jeux de société et la sortie de la semaine (laser game, festyland)". "J'ai (Youna) aussi beaucoup aimé

les deux minis-camps sportifs que j'ai vécu deux étés de suite. Grâce à des activités d'auto-financement (comme au marché du jeudi, laveries des voitures, faire le service lors de soirées...) nous avons pu obtenir une réduction pour aller au parc Astérix. Tout cela avec de supers animateurs !" Youna et Colin.

Et pour nous les parents, nous apprécions qu'ils puissent pratiquer des activités qu'ils ne feraient pas avec nous. Nous préférons les savoir à ATV avec des amis plutôt que devant les écrans ! Julie et Ronan

Alors, après concertation et concentration, voici notre témoignage

Quel Bonheur de laisser ses enfants dans un endroit où règne la joie, la bonne humeur et la complicité sans compter que nous avons le droit à un accueil digne de ce nom et une vraie communication sur nos enfants. Et en plus, l'équipe est FORMIDABLE, on les adore !!!

De Maëva : *"ATV, c'est génial, il y a un vrai*

esprit de groupe et ce qui est le mieux, c'est qu'on est autonome dans nos activités. On choisit les choses que l'on veut mettre en place dans la semaine et on choisit une sortie qu'on vote lors de petites réunions entre jeunes et anim's. Les animateurs sont hypers cools, on partage des très bons moments avec eux !" Voilà voilà, tout est dit, bonne journée
Virginie Benoît Maëva Yanis



Contact :

Si vous souhaitez, jeunes ou parents, vous investir dans le développement de cet accueil, je suis à votre écoute :
Fabrice Girard - 06 45 74 12 13
ou f.girard.mosaïque@wanadoo.fr

JUMELAGE DE L'ODON M. Mansion, président Buk (Pologne), Hambühren (Allemagne) - Verson/Tourville sur Odon



25 ans de rencontres

Du jeudi 5 au dimanche 8 mai 2016, rencontre à Hambühren. Nos amis de Buk en Pologne et nous mêmes avons été accueillis très chaleureusement par nos correspondants de Hambühren le jeudi matin. L'après midi un jeu de plein air nous a permis de nous retrouver tous et de passer un agréable moment de bonne humeur.

La journée du vendredi a été consacrée à une promenade en vélo rail puis à une visite libre de la ville médiévale de RINTEL.

Le samedi, chacune des familles qui recevait a



pu faire découvrir à ses hôtes une particularité de la région de Hambühren.

Le soir, les 25 ans du Jumelage entre Hambühren et Verson/Tourville-sur-Odon ont été célébrés suivi du repas dansant.

Pour l'année 2017, nous sommes à la recherche de nouvelles familles pouvant accueillir des hôtes allemands ou polonais. Nous organisons également des cours d'allemand et pouvons vous aider pour la recherche de stages en Allemagne.

N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement.



Contacts :

Martial MANSION : 02 31 80 57 22
Jacques LETOURNEUR : 02 31 26 89 71
Gilbert DEBON : 02 31 80 97 48
Françoise LAISNEY : 02 31 26 87 52
(cours d'allemand)
Jumelage.de.lodon@free.fr
<http://jumelage.de.lodon.free.fr>

Union Nationale des Combattants

Section intercommunale de Mouen, Tourville-sur-Odon et Mondrainville.



Comme chaque année, les membres de l'Union Nationale des Combattants ont rendu hommage à celles et ceux qui ont donné leur vie pour la France.

Le 08 mai, nous nous sommes retrouvés devant le monument aux morts de chaque commune pour célébrer le 72^e anniversaire de la victoire de 1945 sur l'Allemagne nazie. En présence des personnalités civiles et militaires, une gerbe fut déposée avec l'agréable participation des jeunes. Enfin le traditionnel repas, organisé à Lingèvres clôturait cette agréable journée.

Le dimanche 25 septembre, une délégation d'anciens combattants britanniques accompagnés de la famille du major Majendie a été accueillie à Mouen pour une cérémonie du souvenir place major Majendie avec un dépôt de gerbe. Tous se sont retrouvés ensuite au bois de Callouet à Esquay-Notre-Dame afin de procéder à la dispersion des cendres de M. Majendie.

Le vendredi 11 novembre, nous avons célébré le 98^e anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918. La croix du combattant fut remise à M. VIBERT Henri au monument aux morts de Tourville-sur-Odon. Après le traditionnel protocole, un vin d'honneur fut offert par

la municipalité de Mondrainville. Un repas à Lingèvres clôturait cette journée.

Nous remercions nos élus de leur soutien à notre association, de leur présence à ces manifestations du souvenir, ainsi que vous, anonymes qui par votre présence, transmettez ce devoir de mémoire à nos générations futures.

Enfin nous rappelons à toutes celles et ceux qui ont servi sous le drapeau français, anciens combattants, OPEX (militaires ayant servi au Tchad, en Irak, en Afghanistan et autres terrains d'opérations), Soldats de France (Hommes ou femmes qui ont effectués leur service national) veuves de guerre, veuves d'ancien combattant et membres sympathisants, désirant grossir les rangs de l'Union Nationale des Combattants et ainsi travailler sur la mémoire, le social et l'humanitaire, qu'ils sont invités à contacter le président de la section. A ce jour, l'effectif de la section est de plus de 70 adhérents et est en constante augmentation. C'est aussi le résultat d'un travail de communication ayant pour objectif d'éviter la disparition de l'association et de perpétuer ainsi les valeurs patriotiques et le devoir de mémoire.

P. Hebuterne, président de la section, président départemental - 06 20 03 12 60

Club de l'amitié

C. Hubert, présidente

Le Club de l'Amitié compte cette année 126 adhérents. Il se réunit le jeudi tous les 15 jours.

Tout au long de l'année sont organisés des thés dansants, concours de belote, randonnées pique-nique, un repas choucroute et le repas du Club.

Au mois de septembre, le club est parti faire une croisière sur le Rhin. N'hésitez pas à venir nous rejoindre.



Sortie d'une journée dans le Cotentin - Mai 2016



Randonnée de septembre 2016

Contact : Claire Hubert
02 31 08 11 90 / 06 31 68 91 27

APE M. Roye, présidente

L'Association des Parents d'Elèves de Tourville sur Odon est une association soumise à la loi 1901 à but non lucratif dont le siège est à l'école. Cette année l'assemblée générale a eu lieu le 22 septembre et a réuni 19 familles.

Elle a également élu son bureau, composé comme suit :

- Présidente : Mégane ROYE
- Vice-présidente : Virginie MARIETTE
- Secrétaire : Cindy JEANNE
- Secrétaire - adjoint : Grégory LENORMAND
- Trésorière : Sandrine RONDEL
- Trésorière - Adjointe : Emilie HALLARD

Pour une cotisation annuelle de 5 euros, tous les parents d'élèves peuvent adhérer à l'A.P.E. et ainsi participer à la vie de nos écoles.

L'A.P.E. a pour objectif de proposer diverses animations (soirées, vente de pâtisserie, chocolat, calendriers, ...) qui permettent de financer des activités périscolaires pour le plus grand plaisir des enfants. Une subvention de la municipalité s'ajoute à ces diverses recettes.

Si vous pensez, comme les membres de l'A.P.E. que celle-ci a un rôle non négligeable pour l'école et la vie de la commune :

N'HESITEZ PAS À NOUS REJOINDRE !

Le mot du Président J.-M. Mauduit, président

La vie associative est une source de cohésion, un lieu d'expression pour l'ensemble de ses adhérents. L'ASLO essaie de répondre au mieux à ce principe. Cette année encore les différentes sections ne désespèrent pas.

L'ASLO ne peut fonctionner sans l'investissement des bénévoles et ce sont eux que je tiens tout particulièrement à remercier. Ils jouent un rôle indispensable, révèlent sans cesse de nouveaux besoins : sans bénévoles l'ASLO ne pourrait survivre et encore moins créer des emplois salariés. Être bénévole aujourd'hui, c'est participer activement au progrès social, culturel, économique et contribuer à une solide évolution de la société.

Je tenais aussi à remercier Grégory Bisson (professeur de judo) pour son investissement au sein de la section judo et pour sa contribution au développement de celle-ci. Nous lui souhaitons « bon vent » dans sa nouvelle aventure à quelques milliers de kilomètres de Tourville sur Odon.

Mes amitiés associatives

Couture



UN NOUVEAU CRENEAU HORAIRE POUR L'ATELIER COUTURE

L'atelier couture séduit de plus en plus de monde. L'atelier couture de l'Association Sports et Loisirs de l'Odon a fait sa rentrée jeudi 8 septembre 2016, en présence de nombreux participants. Nous avons créé un second cours vu le nombre de personnes.

Le premier rendez-vous a lieu de 17h30 à 19h30 et le second, de 19h30

à 21h30. Nous pouvons accueillir douze personnes par créneau horaire. En présence de Françoise Le Goupil-lot, couturière de métier, on apprend également, tricot, crochet, patchwork, décoration...

Ambiance conviviale garantie !

Contact : **Annick LECORDIER**
06 85 92 28 11

Soirée dansante

Une soirée dansante antillaise au profit des "enfants d'Haïti" a été organisée par la section gym, le 14 mai 2016. 120 personnes se sont retrouvées pour faire une bonne action et partager un moment convivial. 514€ ont ainsi pu être reversés à l'association **Désir d'Haïti**.



Gymnastique



La section gym vous propose des nouveaux cours mixtes pour la saison 2016-17. En plus d'un cours de musculation avec matériel (barres, haltères, poids, steppes élastiques), nous avons ouvert un créneau de bouclier (cours cardio de frappe pieds et poings sur bouclier).

Tous les cours ont lieu à la salle de TOURVILLE SUR ODON.

Lundi 20h15 - 21h15 : Cours cardio et renforcement musculaire, très dynamique, animé par



Jimmy

Mardi 20h00 - 20h45 : « Body punch CARDIO » Mouvement de boxe pieds poings sur base musicale rythmée animé par Jimmy

Mardi 20h45 - 21h30 : « Body punch bouclier »

Judi 20h00 - 20h45 : « Body Punch CARDIO » Mouvement de boxe pieds poings sur base musicale rythmée animé par Jimmy

Judi 20h45 - 21h30 : « Body Punch MUSCULATION » Cours de musculation collectif avec

matériel sur base musicale rythmée.

Vendredi 15h00 - 16h00 : Gym douce, renforcement musculaire, animé par Sébastien

Contact : **Carole TURQUETIL** 06 98 82 00 98
carole.turquetil@wanadoo.fr
Charlène HOUEL 06 79 42 79 19
chouel26@gmail.com

DANSES



La saison dernière, la section a comptabilisé 231 adhérents et participé à plusieurs concours et galas dont le Festival Tribal Addict à Caen les 22/23 avril 2016 (tribal fusion ados invitées au Show West Coast et oriental enfants primées 2^e au concours). Elle a également participé au tournage d'un clip vidéo le 22 mai 2016 (street jazz ados adultes).

La section a organisé son 13^e gala de fin de saison le 5 juin dernier à la salle des fêtes de Cheux devant plus de 600 spectateurs répartis sur deux représentations.

Cette saison, plus de 240 élèves ont repris le chemin des cours, garçons et filles de 4 à 47 ans. **Le gala de fin de saison est programmé le dimanche 11 juin 2017 à la salle des fêtes de Cheux.**

EVEIL A LA DANSE



Manon et Blandine accueillent les enfants de 4-6 ans à la salle polyvalente de Mouen lors d'ateliers s'articulant autour du positionnement dans l'espace, des premières interprétations chorégraphiques, du travail du rythme et de l'écoute musicale.

Mardi de 17h15 à 18h (Manon)

Mercredi de 17h15 à 18h (Manon)

Jeudi de 17h45 à 18h30 (Blandine)

DANSE STREET JAZZ



Cette discipline est un mélange de Hip Hop (Street Dance) et de Jazz. Elle est associée au style « clip vidéo ». Manon accueille les enfants, ados et adultes lors d'ateliers dynamiques mettant l'accent sur la personnalité. Les cours comprennent échauffements, préparation musculaire, travail de souplesse, travail technique et chorégraphique. Un style varié, rythmé et énergique sur des musiques actuelles.

7-8 ans - Mardi de 18h à 19h à Mouen

9-11 ans - Mardi de 19h à 20h à Mouen

12-14 ans - Jeudi de 19h à 20h à Tourville

+15 ans et adultes - Mardi à Tourville ou mercredi à Mouen de 20h à 21h15

DANSE HIP HOP



Alex succède à Jérémy (qui s'est envolé vers de nouveaux cieux) et retrouve enfants et ados pour des séances de breakdance, acrobaties au sol, le mardi à Tourville. Triple champion de France de danse hip hop et vice champion du

Contact : Delphine Levert
aslo.danse@hotmail.fr
02 31 80 82 22

monde, celui-ci propose l'apprentissage des figures de base, mouvements au sol, sous forme d'ateliers dynamiques et divertissants, ponctués par une série d'étirements. Une rencontre régionale est prévue courant 2017.

Débutants à partir de 7 ans: 17h à 18h

Intermédiaires : 18h à 19h

Confirmés : 19h à 20h

DANSE ORIENTALE



Manon et Blandine donnent rendez-vous aux enfants, ados et adultes afin de partager la grâce et la joie de l'Orient lors d'ateliers toniques et conviviaux. Manon invite les enfants à jouer aux princesses des mille et une nuits tandis que Blandine regroupe les ados et adultes souhaitant se réapproprier leurs corps par la gestuelle orientale : découverte des techniques, isolations, élégance et subtilité, complétée d'une découverte culturelle et musicale.

7-8 ans : Mercredi de 18h à 19h à Mouen

9-10 ans : Jeudi de 18h à 19h à Tourville

+15 ans et adultes : Jeudi de 20h30 à 21h30 à Mouen

DANSE TRIBAL FUSION



Primée Bellydancer of the World de 2012 et 2013, Blandine accueille les enfants, ados et adultes à Mouen au sein d'ateliers fusionnant la danse orientale, le hip hop, la danse indienne et s'ouvrant à toutes gestuelles, traditionnelles, nouvelles... sur des musiques occidentales.

11-13 ans : Jeudi de 18h30 à 19h30

+14 ans : Jeudi de 19h30 à 20h30

Intensif : Mercredi de 19h à 20h

Randonnée

Le succès de notre groupe ne se dément pas malgré la crise !

Le nombre de nos adhérents est stable et nous avons accueilli notre lot de nouveaux retraités très actifs et encore véloce ! L'ambiance est bonne et, je dois l'avouer, j'ai pensé à changer l'intitulé de notre activité par quelque chose de plus représentatif... comme... "Les Bavards Itinérants du Jeudi" ! Les circuits font entre 8 et 12 kilomètres et le rythme est toujours celui du plus lent, donc, pas de stress ! La cotisation est

toujours de 15€ et sert principalement à financer le repas de fin d'année (avec un petit supplément pour la chantilly !) et l'assurance de l'association. Le reste des frais... ce sont vos chaussures ! Vous pouvez nous rejoindre tout au long de l'année, sur le parking de l'église de Verson, chaque jeudi à 13h30. La cotisation ne vous sera demandée que si vous décidez de venir régulièrement.

A bientôt, Frédéric CASSET

02 31 80 62 75



Judo - Taïso

Cette année, la section Judo-Taïso de l'ASLO voit son nombre de licenciés stabilisé (environ 150 licences). La demande d'inscription des enfants de 4-5 ans reste très importante. La séance de baby-judo du mercredi matin n'a cependant pas pu être maintenue suite au changement d'entraîneur.

En effet, la grande nouveauté cette année est l'arrivée de deux nouveaux intervenants ; Steven PENANHOAT sur les cours du lundi, dont la Taïso à Mouen et Florian LESELLIER sur les cours du mercredi.

Ces deux jeunes enseignants, déjà expérimentés, vont pouvoir enrichir les cours judo de leur savoir faire ainsi que de leur enthousiasme.

Il est encore possible de rejoindre les cours de Taïso du lundi (renforcement musculaire à partir de 16 ans) ou bien les cours de judo du mercredi (16h15-17h15) pour les enfants nés en 2007-2008, le reste des créneaux horaires est complet.

Des informations sont disponibles sur la page facebook de l'aslojudo.

Contact :

Claire Soucy : 06 63 71 72 69
Courriel : aslojudo2016@gmail.com



Savate Boxe Française

Cette année la savate boxe française compte une trentaine d'adhérents et est à son summum.

L'effet jeux olympiques et la réussite de nos français semblent avoir donné une nouvelle notoriété à la boxe de manière générale.

Les cours ont lieu le mercredi au gymnase de MOUEN de 20h à 22h.

La boxe française est une boxe "pieds et poings", parfaite pour apprendre à se défendre ou travailler son physique: cardio, assouplissements, renforcement musculaire, assouplissements. Tout y passe !

Cette saison, 5 élèves passent leur diplôme d'initiateurs, ce qui leur permettra d'encadrer une partie des élèves ou un moment du cours. L'objectif étant de passer moniteur et de pouvoir encadrer seul.

Cette formation auprès de la fédération française de savate boxe française est intégralement financée par la section savate de l'Aslo.



Les championnats de Normandie 2017 auront lieu mi janvier au Havre et nous devrions y présenter 7 boxeurs.

L'entrée y est gratuite, je vous invite à venir nous encourager! Et à nous rejoindre à la saison prochaine.

Contact :

Olivier Houitte
moniteur fédéral de savate boxe française
o.houitte@gmail.com



L'ASLO vous propose de jouer au tennis

Contre le règlement de 30 € pour l'année et l'acceptation du règlement propre à l'activité, nous ouvrons, pour les habitants de Tourville, l'accès aux terrains de tennis situés près de l'école maternelle. Il sera demandé 60 € aux habitants hors commune.

L'idée étant de pouvoir échanger quelques balles dans un souci de détente ou de sport/

loisir entre amis ou en famille, un système de réservation (en ligne) sera mis en place en cas d'affluence.

Contact : Laurent Gourain
laurent.courain@wanadoo.fr
02 31 73 60 07

Palet Breton



La section palet breton a commencé sa nouvelle saison avec le renouvellement du challenge basé sur un nombre de points acquis lors de chaque participation sur l'année. Nous

sommes passés à 19 adhérents suite à notre participation dans différentes manifestations comme par exemple le Vitalsport chez Decathlon. Les rencontres conviviales et amicales ont lieu tous les samedi matin de 9h30 à 12h (toute l'année).

Comme l'année passée, le 9 octobre 2016, quatre des adhérents ont participé à la coupe de France organisée par l'Amicale Palestiste de Cornille en Bretagne. Ils sont revenus enchantés et satisfaits de cette journée.

Nous renouvelerons également des déplacements dans le fief du palet Breton à Thorigne Fouillard.

A noter : nous avons participé aux journées TELETHON 2016 à Verson.

L'organisation d'un tournoi à Tourville-sur-Odon est prévu en mai ou juin 2017 avec un repas champêtre. La date en accord avec la fédération reste à déterminer. Tout le monde peut participer pour une somme très modique. Vous êtes cordialement invité(e) à venir découvrir et participer à cette activité ludique.

Contact :
Jacques MARIE - 06 13 79 67 07

Tennis de table

La section tennis de table compte 38 adhérents cette saison contre 33 la saison précédente : 22 jeunes et 16 adultes.

Pour les entraînements du mercredi, pas de nouveauté ! Chaque pongiste bénéficie d'un entraînement dirigé quel que soit son âge et son niveau. Les cours commencent à 17h30 avec les débutants, suivi par les joueurs intermédiaires à 18h30, et par les confirmés à 19h30. Les entraînements dirigés laissent place au loisir dès 20h45.

En revanche, le deuxième créneau, initialement à Fontaine Etooufeour, offre la possibilité aux joueurs intermédiaires (18h30-19h30) et confirmés (19h30-19h45) de suivre deux entraînements par semaine. Celui-ci a lieu le mardi, dans l'extension du gymnase de Verson.

Quelques mots sur les équipes et leur évolution !

Le maintien de 4 équipes (4 joueurs par équipe) et les objectifs de la 2^{ème} phase de la saison dernière ont été atteints :

- La Super D1 est montée et évolue depuis septembre, pour la première fois, au niveau régional (R4). Les rencontres ont lieu les samedi après-midi à partir de 16h à Verson. Pour se faire, nous avons l'opportunité de pouvoir bénéficier de l'infrastructure du

club de tennis de table de Verson avec lequel nous avons fait un partenariat.

- trois équipes départementales masculines : la D2 est montée en D1, la D3 s'est maintenue puis enfin une équipe en D4. Nous visons la montée en 2^{ème} phase pour ces trois équipes.

Deux équipes jeunes sont également engagées cette saison en moins de 18 ans et moins de 15 ans.

Ces équipes permettent à celles et ceux qui le souhaitent de pratiquer le tennis de table en compétition. Des joueurs sont également présents sur chaque compétition individuelle organisée par la Fédération Française de tennis de table. Ainsi du loisir à la compétition, les joueurs pratiquent le tennis de table en toute convivialité.

Les résultats individuels maintenant !

La saison dernière s'est terminée par la qualification de trois joueurs aux championnats de France par classement qui se sont déroulés à Vittel les 18 et 19 juin 2016.

- En moyenne, une dizaine de joueurs représente régulièrement le club lors des tournois régionaux mais aussi nationaux (participation au tournoi organisé à Dinan les 22 et 23 octobre dernier où les joueurs, de par leurs résultats, ont remporté le challenge du meilleur club).

- 9 joueurs participent au critérium fédéral au niveau départemental, régional et même national (montée de Laure Lepycouché en N2 au 2^e tour le 27 novembre 2016)
- Les débutants auront l'occasion d'être initiés à la compétition au travers de 2 tours du circuit des jeunes au cours du 1^{er} semestre 2017.

Quelques manifestations ponctueront la saison :

- Le mercredi 14 décembre à partir de 19h, tournoi interne, gratuit, OUVERT à TOUS
- Le mercredi 31 mai à partir de 19h, tournoi interne, gratuit, OUVERT à TOUS

Avis aux amateurs !
Si vous êtes intéressés,
n'hésitez pas à nous contacter.



Contact : Géraldine Braud
aslo.tdt@gmail.com - 06 15 37 27 40

Théâtre

Depuis 2007, Aurore LEJEMTEL assure les cours de la section théâtre enfants (3-17 ans). La section se porte bien, preuve en est son "spectacle" de fin d'année très apprécié, 200 personnes en Juin 2016. Cette année nous avons 60 adhérents, les cours ont lieu dans la petite salle communale de Tourville.

Horaires des cours (hors vacances scolaires) :

Le VENDREDI :

17 h 15 à 18 h 15 8 à 10 ans
18 h 15 à 19 h 30 10 à 12 ans.
19 h 30 à 20 h 45 + de 12 ans.

Le SAMEDI – EVEIL :

10 h 00 à 11 h 00 6 à 7 ans
11 h 00 à 12 h 00 3 à 5 ans

Un éveil théâtral (sur fond musical) est proposé pour les 3-5 ans.

Dès 3 ans les bambins sont les bienvenus et apprécient les cours très ludique.

Le spectacle de fin d'année aura lieu en Juin 2017 vers 20 h avec toujours autant de surprises.

Je tiens à remercier les mamans, papas, frères, sœurs, mamies, papis, pour les gâteaux qui sont offerts au moment du spectacle.



Contact : Florence Dumont
06 82 27 41 63



RECENSEMENT

de la population 2017

www.le-recensement-et-moi.fr



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 19 JANVIER AU 18 FÉVRIER 2017
SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS
Plus d'information sur www.le-recensement-et-moi.fr

LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : RÉPONDEZ PAR INTERNET COMME DÉJÀ 4,1 MILLIONS DE PERSONNES

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Il vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, **merci de répondre sous quelques jours.**

• **Pour accéder au questionnaire en ligne**, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

• **Si vous répondez sur les documents papier**, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Le recensement en ligne, c'est encore plus simple et cela a permis d'économiser plus de 30 tonnes de papier en 2016. On a tous à y gagner !

LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

**POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER À VOTRE AGENT RECENSEUR,
À VOTRE MAIRIE OU VOUS RENDRE SUR LE SITE WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR**



Insee & votre commune



Les agents recenseurs de la notre commune :
Ophélie Bazin et Charlotte Dumont



Nos commerçants



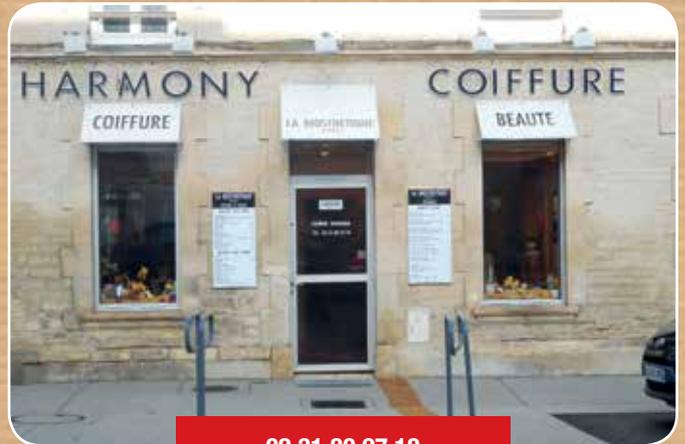
09 83 08 08 90



02 31 80 96 20



02 31 29 59 00



02 31 80 97 18



02 31 80 61 41



02 31 08 04 97



02 31 77 72 72



02 31 80 97 81

MAIRIE

Rue du Château - 14210 Tourville sur Odon
Tél. 02 31 80 99 80 Fax : 02 31 08 46 38
www.tourvillesurodon.fr
mairie-tourville-sur-odon@wanadoo.fr

PERMANENCES :

Lundi et vendredi de 15 h à 19 h

Mercredi et jeudi de 10 h à 12 h

Population : 1058 habitants

Electeurs : 811

Superficie : 163 hectares

Code postal : 14210

Bureau de poste : Evrecy

Canton : Caen 1

Député : Alain Touret

Conseillers départementaux :

Sonia de la Provôté, Ludwig Willaume

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Tél. 02 31 80 64 36

bibliotheque.tourville-sur-odon@wanadoo.fr

Mardi et vendredi : 16 h - 19 h

Mercredi : 14 h - 18 h - Samedi : 10 h - 12 h

SALLE POLYVALENTE

Responsable : Gilbert Debon - Tél. 06 81 07 26 55

TARIF LOCATION

| TOURVILLE sur ODON | EXTERIEURS |
|--------------------|------------|
| Vin d'honneur | |
| 122€ | 204€ |
| Week-end | |
| 311€ | 604€ |

Caution salle 500 € - Caution ménage 100 €

La location de vaisselle est possible par l'intermédiaire de l'AS-LO (1 € le couvert)

PRATIQUE :

Gendarmerie : Evrecy - Tél. 02 31 08 35 53

Pompiers : Caen - Tél. 18 ou 112

SAMU : Caen - Tél. 15

Infirmières : Claire Boulé • Agnès Montreuil

38, route de Bretagne - Tél. 02 31 08 26 22

Permanences :

Matin du lundi au samedi de 7 h 45 à 8 h 10

Soir du lundi au vendredi de 19 h à 19 h 15

Pharmacie : Hubert Marais

40, route de Bretagne - Tél. 02 31 80 97 81

Météo France : Carpiquet - Tél. 08 36 68 02 14

Eau branchement : SAUR

Tél. 02 14 37 40 00

Branchement électrique :

EDF - Tél. 02 31 92 84 33

Allo Service Public : 3939

Centre Social d'Evrecy : Tél. 02 31 08 32 70

Prêtre : Père Jean-Marie FROMAGE

Presbytère de Verson - Tél. 02 31 26 88 31

Recensement



Bientôt 16 ans ?

Le RECENSEMENT en mairie est obligatoire.

Tous les jeunes de nationalité française, filles et garçons, âgés de 16 ans, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile..

UNE ATTESTATION DE RECENSEMENT SERA REMISE AU JEUNE

Cette attestation est indispensable pour être convoqué à la journée d'appel de préparation à la défense, mais également pour s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (baccalauréat, permis de conduire auto et moto, concours de la fonction publique...).

Elle sera également demandée pour l'inscription scolaire (lycée,...).



Collecte des déchets ménagers :

Au 1er janvier 2017, un nouveau contrat de collecte des déchets prendra effet sur votre commune.

Vos jours de collecte restent cependant inchangés.

NOUVEAU ! Jours fériés = Collectes décalées !

A partir du jour férié, les collectes de la semaine sont décalées au lendemain.

Depuis 2016, la communauté d'agglomération Caen la mer vous met à disposition des **bacs roulants**. Leur volume a été évalué pour permettre le stockage des déchets ménagers produits sur une semaine. Si toutefois, leur contenance s'avérait insuffisante, les services de Caen la mer sont à votre disposition pour vous fournir un bac plus grand.

Mémo de collecte

Merci de sortir vos déchets la veille au soir des collectes à partir de 19h00

Ordures ménagères : Mercredi
entre 6h et 15h

Recyclables : Jeudi
entre 6h et 15h

Jours fériés = Collectes décalées !
A partir du jour férié, les collectes de la semaine sont décalées au lendemain.

+ d'informations sur la collecte des
DÉCHETS MÉNAGERS

02 31 304 304

contactdechetsmenagers@agglo-caen.fr

www.caenlamer.fr rubrique «Collecte des déchets».

NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE DES DECHETERIES DE CAEN LA MER

A partir du 1^{er} janvier 2017, les horaires des 6 déchèteries évoluent.

Afin d'harmoniser les horaires des 6 déchèteries et ouvrir davantage certains sites, les horaires* des déchèteries changent au 1er janvier 2017 :

Horaires en basse saison (du 1^{er} novembre au 28 février) :

Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h30

Le samedi (uniquement pour les particuliers) : 9h-12h30 et 13h30-17h30

Horaires en saison haute (du 1^{er} mars au 31 octobre) :

Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-18h

Le samedi (uniquement pour les particuliers) : 9h-12h30 et 13h30-18h

Cas particuliers* :

- déchèterie de Mouden : fermée les mardis matin et jeudis matin

- déchèterie de Bretteville-sur-Odon : ouverte le dimanche matin de 9h à 12h

Pratique :

• Les 6 déchèteries sont situées à : Bretteville-sur-Odon, Colombelles, Fleury-sur-Orne, Hermanville-sur-Mer, Mouden et Ouistreham.

• numéro d'information sur la collecte des déchets ménagers : 02 31 304 304, ouvert du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h15 et de 13h30 à 18h00.

Passeports biométriques

Depuis le 28 juin 2009, toute demande de passeport conduit à la délivrance d'un passeport biométrique.

Les demandes se font dans n'importe quelle mairie équipée d'une station biométrique (VERSON ou EVRECY sont les plus proches de Tourville) et sur rendez-vous.

Délai de délivrance : de 10 jours à 1 mois selon les périodes

Durée de validité pour le passeport biométrique :

- 10 ans pour un adulte
- 5 ans pour un mineur

Pièces à fournir :

identiques à celles demandées pour la carte d'identité nationales

Coût :

- 86 € pour un adulte
- 17 € de 0 à 14 ans
- 42 € de 15 à 17 ans

Cas d'une demande concernant un mineur :

- le livret de famille,
- si les parents sont séparés ou divorcés : dispositif du jugement qui a désigné le ou les parents exerçant l'autorité parentale sur le mineur + justificatif de domicile et une pièce d'identité du 2ème parent si résidence alternée,
- pièce d'identité du parent qui accompagne le mineur,
- copie intégrale de l'acte de naissance

Dans certains cas :

- acte de naissance, si pas de carte d'identité ou de passeport en cours de validité ou périmé depuis plus de 2 ans.
- 1 justificatif de nationalité française,
- déclaration de perte ou de vol.

Inscriptions sur les listes électorales

POUR VOUS INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES, VOUS DEVEZ VOUS PRÉSENTER À LA MAIRIE AVANT LE 31 DÉCEMBRE MUNI DE :

- votre carte d'identité ou passeport en cours de validité
- un justificatif de domicile (facture d'électricité, de gaz ou de téléphone datant de moins de 3 mois) adressé à votre nom et prénom.

Chaque jeune Français qui devient majeur est inscrit automatiquement sur les listes électorales. La mairie informe par courrier le nouvel électeur de son inscription, sans qu'il n'ait de démarche à effectuer. Si toutefois l'inscription n'a pas pu avoir lieu, il est toujours possible de régulariser la situation auprès de la mairie ou du tribunal d'instance.

Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.



www.prevention-maison.fr



Carte nationale d'identité

OBTENTION :

- se présenter en personne auprès de la mairie du lieu de domicile
- pour un mineur, la présence d'une personne exerçant l'autorité parentale est exigée
- la demande est rédigée sur un formulaire délivré sur place

Attention :

- Les ressortissants vivant à l'étranger doivent s'adresser à l'ambassade ou au consulat.
- Pour une première demande, ou si l'ancienne carte est présentée, le coût est gratuit.
- Si l'ancienne carte nationale d'identité ne peut pas être présentée (perte ou vol) : 25 € en timbre fiscal

A noter :

- Durée de validité : 15 ans (10 ans pour les mineurs)
- Elle n'est pas obligatoire
- En cours de validité, elle vaut document de circulation transfrontalière pour se rendre dans le pays de l'Union Européenne et sous certaines conditions, dans certains pays tiers (se rapprocher des services de l'ambassade ou du consulat du pays de destination)

PIECES A FOURNIR :

Pièces et justificatifs

- Formulaire de demande de carte nationale d'identité complété et signé
- Votre ancienne carte d'identité (en cas de renouvellement)
- 2 photographies d'identité identiques, récentes et parfaitement ressemblantes, de face, tête nue, format 35 x 45 mm
- Justificatif de domicile ou de résidence
- Pièce complémentaire en cas d'utilisation d'un deuxième nom
- Votre passeport si vous en possédez un

Si vous avez seulement une carte d'identité cartonnée délivrée il y a plus de 12 ans, il vous faudra également :

- un extrait d'acte de naissance avec filiation de moins de 3 mois (ou une copie intégrale d'acte de naissance) ou, à défaut, la copie intégrale de l'acte de mariage
- si le justificatif d'état civil ne suffit pas pour démontrer la nationalité : un justificatif de nationalité française est demandé (sauf si le demandeur est né en France et que l'un au moins de ses parents est né en France)

Vos rendez-vous 2017

JANVIER

- Vœux de la municipalité le 13

MARS

- Loto APE le 4
- Repas Club de l'Amitié le 12
- Carnaval des écoles le 18
- AG UNC Mouen le 26

AVRIL

- Belote du Club de l'Amitié le 8
- 1^{er} tour élection présidentielle le 23
- Chasse aux œufs le 23

MAI

- 2^e tour élection présidentielle le 7
- Journées de la Colombie, salle polyvalente, stage musique colombienne les 13-14
- Vide greniers APE le 21
- Thé dansant Club de l'Amitié le 28

JUIN

- Rando pique nique Club de l'Amitié le 8
- 1^{er} tour élections législatives le 11
- 2^e tour élections législatives le 18
- Fête communale le 25

JUILLET

- Kermesse des écoles le 2

SEPTEMBRE

- Forum des Associations le 2
- Rando pique nique Club de l'Amitié le 28

OCTOBRE

- Repas choucroute du Club de l'Amitié le 8
- Concours belote Club de l'Amitié le 28

NOVEMBRE

- Repas des aînés le 19
- Thé dansant Club de l'Amitié le 26

DECEMBRE

- Goûter de Noël Club de l'Amitié le 7
- ST Sylvestre Club de l'Amitié le 31

| 01 JANVIER | | | | | | |
|------------|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| Dim | Lun | Mar | Mer | Jeu | Ven | Sam |
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
| 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 |
| 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 |
| 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 |
| 29 | 30 | 31 | | | | |

| 02 FÉVRIER | | | | | | |
|------------|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| Dim | Lun | Mar | Mer | Jeu | Ven | Sam |
| | | | 1 | 2 | 3 | 4 |
| 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 |
| 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 |
| 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 |
| 26 | 27 | 28 | | | | |

| 03 MARS | | | | | | |
|---------|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| Dim | Lun | Mar | Mer | Jeu | Ven | Sam |
| | | | | 1 | 2 | 3 |
| 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 |
| 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 |
| 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 |

| 04 AVRIL | | | | | | |
|----------|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| Dim | Lun | Mar | Mer | Jeu | Ven | Sam |
| | | | | | | 1 |
| 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 |
| 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 |
| 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 |
| 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 |
| 30 | | | | | | |

| 05 MAI | | | | | | |
|--------|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| Dim | Lun | Mar | Mer | Jeu | Ven | Sam |
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |
| 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 |
| 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 |
| 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 |
| 28 | 29 | 30 | 31 | | | |

| 06 JUIN | | | | | | |
|---------|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| Dim | Lun | Mar | Mer | Jeu | Ven | Sam |
| | | | | 1 | 2 | 3 |
| 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 |
| 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 |
| 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | |

| 07 JUILLET | | | | | | |
|------------|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| Dim | Lun | Mar | Mer | Jeu | Ven | Sam |
| | | | | | | 1 |
| 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 |
| 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 |
| 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 |
| 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 |
| 30 | 31 | | | | | |

| 08 AOÛT | | | | | | |
|---------|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| Dim | Lun | Mar | Mer | Jeu | Ven | Sam |
| | | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
| 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 |
| 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 |
| 27 | 28 | 29 | 30 | 31 | | |

| 09 SEPTEMBRE | | | | | | |
|--------------|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| Dim | Lun | Mar | Mer | Jeu | Ven | Sam |
| | | | | | | 1 |
| 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 |
| 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 |
| 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 |
| 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 |
| 30 | | | | | | |

| 10 OCTOBRE | | | | | | |
|------------|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| Dim | Lun | Mar | Mer | Jeu | Ven | Sam |
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
| 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 |
| 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 |
| 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 |
| 29 | 30 | 31 | | | | |

| 11 NOVEMBRE | | | | | | |
|-------------|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| Dim | Lun | Mar | Mer | Jeu | Ven | Sam |
| | | | 1 | 2 | 3 | 4 |
| 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 |
| 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 |
| 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 |
| 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | | |

| 12 DÉCEMBRE | | | | | | |
|-------------|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| Dim | Lun | Mar | Mer | Jeu | Ven | Sam |
| | | | | | | 1 |
| 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 |
| 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 |
| 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 |
| 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 |
| 30 | 31 | | | | | |

Le conseil municipal
et le conseil municipal jeunes
vous souhaitent une bonne et heureuse année.